

VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ?
UN GROUPE D'HABITANTS ?
UN PROJET À FINANCER ?

PENSEZ AU PIC

Projet d'Initiative Citoyenne



POUR QUOI ?

Vous avez un projet à mettre en place au profit des habitants de la ville **autour des thématiques suivantes :**

- circuits courts
- insertion par l'économie
- lutte contre l'isolement ou l'illettrisme
- échanges de savoirs
- créativité artistique
- valorisation du patrimoine démocratie numérique
- innovation sociale
- transition énergétique et écologique...

RENSEIGNEMENTS

Vous souhaitez de plus amples informations concernant la définition des thématiques, **le comité de gestion est à votre disposition afin de vous accompagner dans vos démarches.**

M. Saâdi Lougrada : 03 21 42 12 12

M^{me} Monique Mahieu : 06 81 92 76 91

M. Joël Moreels : 06 66 82 30 32

M. Gérard Wasson : 06 81 51 40 71

LE DISPOSITIF

Impulsé à la fois par la municipalité et le **Conseil Régional**, le **Projet d'Initiative Citoyenne (PIC)** a pour objectif de favoriser l'initiative **des habitants qui souhaitent animer ou dynamiser leur quartier**, qu'ils soient regroupés en simple collectif ou associations sportives, culturelles ou caritatives.

COMMENT ?

La participation du PIC est limitée à 1500€ par projet (sous conditions).

Cofinancé par la municipalité et la Région, le PIC permet aux porteurs de projets de bénéficier d'un soutien technique et d'une aide financière souple et rapide.

Il sera demandé après la réalisation du projet, un bilan d'action, accompagné des pièces justifiant les dépenses liées au projet.